

Démocratie

L'ÉLYSÉE NE VAUT PAS UN CÉSAR

Jean-Philippe Derosier

17/11/2020

Dans sa contribution d'une série réalisée en partenariat avec L'Hétairie, le constitutionnaliste Jean-Philippe Derosier, professeur de droit public à l'université de Lille et auteur du blog La Constitution décodée, expose pourquoi le « présidentielisme » n'est pas en soi le problème ; il faut, bien davantage, trouver les moyens de redonner aux Français confiance dans le système politique.

« Paris vaut bien une messe » aurait dit, jadis, le futur Henri IV. Aujourd'hui l'Élysée vaudrait-il un César de la meilleure actrice ?

Dans une [récente tribune](#), deux éminents collègues avec lesquels j'ai ici plaisir de débattre interrogent : « [Gagner la présidentielle sans sacrifier au présidentielisme ? Embauchez une actrice !](#) ».

Résolument engagés à gauche, ils soulignent (mais rien de mieux, pour en avoir une idée précise, que de lire leur [texte](#)) que « Pour la gauche et les écologistes, le piège [de l'élection présidentielle et du fonctionnement présidentieliste de nos institutions] est mortel : en jouant le jeu du présidentielisme, ils renient en pratique les projets de démocratisation dont ils sont porteurs. Ils y perdent leur crédibilité, et nous la possibilité même d'une alternative. Pour sortir du piège, certains songent à une personnalité neutre et incontestable. Hélas, depuis Victor Hugo, cette figure reste introuvable. Mais la plupart veulent, pour changer la Constitution, se faire élire président... On tourne en rond ».

Dès lors, solution : « Parce que la gauche n'aime pas trop les chefs, elle peut gagner l'élection et en finir avec la « monarchie élective », sans changer préalablement la Constitution. L'idée est simple : pour porter leurs couleurs, les partis de gauche et écologistes, associés dans un comité et dotés d'un programme commun, devront embaucher un acteur. Ou mieux, une actrice ! »

Il est nécessaire de redonner confiance aux Français dans le système politique : ce n'est pas un pantin qui le permettra

Passons sur une première critique quant à l'idée de préférer une femme pour exercer un rôle de

pure représentation, dépourvue de toute responsabilité politique et qui sera mandatée pour dire « les discours qu'on lui écrira ».

La proposition souffre d'abord d'un écueil juridique, ensuite d'un problème politique et, en réalité, démocratique.

Il est proposé de ne pas « sacrifier au présidentielisme », alors que le résultat d'une telle proposition serait exactement inverse, à moins de ne pas s'entendre sur la signification de cette notion. S'il s'agit de la simple existence d'un président de la République, peut-être élu au suffrage universel direct, alors, oui, le « présidentielisme » ne disparaîtrait pas. Mais, dans ce cas, de très nombreux États européens sont « présidentielistes » (Autriche, Portugal, Pologne, Irlande, Islande, etc.), sans que leur fonctionnement institutionnel, l'équilibre des pouvoirs et le rôle du chef de l'État ne les distinguent véritablement de l'Allemagne et de l'Italie (élection au suffrage universel indirect), ou même de l'Espagne ou du Royaume-Uni (monarchies).

À l'inverse, s'il s'agit de mettre un terme au poids politique et à la puissance institutionnelle de notre président de la République, alors il en sera bel et bien terminé du « présidentielisme » tel qu'on peut l'entendre en France, c'est-à-dire d'un régime d'abord et avant tout parlementaire (car le pouvoir ne vient que des élections législatives), rationalisé, où le président est politiquement et généralement en mesure d'exercer des prérogatives appartenant au Premier ministre, mais avec l'accord de ce dernier et grâce à l'ascendance dont le premier bénéficie sur le second.

Mettre ainsi un terme à un tel présidentielisme, sans réviser la Constitution, est ce qui se produisit au Portugal en 1991, lorsque le Premier ministre en fonction, Anibal Cavaco Silva (centre droit), renonça à se présenter à l'élection présidentielle face à Mario Soares (centre gauche) qui brigua un second mandat, laissant entendre qu'il appelait à voter pour lui et qu'il se concentrait sur les élections principales : les législatives. La victoire de Soares d'abord, puis de Cavaco Silva aux législatives a effectivement permis d'isoler davantage le président de la République du Portugal.

Mais, et l'on rencontre là la difficulté politique et démocratique, **il ne semble pas que ce soit ce que le peuple français souhaite, du moins jusqu'à présent** ! Et c'est encore à lui d'en décider.

En effet, à chaque élection, les Français ont deux fois le choix de faire d'eux-mêmes ce qui est proposé (mettre un terme à la puissance présidentielle). D'abord, première option, il existe (presque) toujours au moins un candidat à l'élection présidentielle pour porter cette proposition de l'effacement : il suffirait de l'élire. Or un tel candidat n'a même jamais accédé au second tour.

Ensuite, deuxième option, il leur est loisible d'élire une majorité hostile au président lors des

législatives, possibilité d'autant plus accessible en 2017 ou, même, en 2002, lorsque le président élu n'était pas, en réalité, le président voulu. Ils ne l'ont jamais fait.

On veut y voir une adhésion qui perdure encore à la logique de la V^e République. Peut-être insuffisante, comme on le voit avec l'abstention, cette volonté d'élire un chef pour conduire une politique, avec l'appui nécessaire d'une majorité parlementaire, demeure encore majoritaire. S'il devait en aller autrement, la tâche délicate consistant à concilier des programmes électoraux différents mais fraîchement légitimés, lors de deux élections distinctes, poserait un sérieux problème qui ne pourrait être résolu qu'en faisant ce que l'on appelle de la politique, non du théâtre ou du cinéma (quoique les deux se rapprochent parfois, malheureusement).

Le problème n'est donc pas le « présidentialisme » lui-même, mais davantage la nécessité de redonner aux Français la confiance nécessaire dans le système politique. Et ce n'est pas la désignation d'un acteur, figure de pantin, qui le permettra, mais un double renforcement : d'une part, de la légitimité du président élu et, d'autre part, du contre-pouvoir parlementaire. Le premier passe par une confiance retrouvée dans les partis politiques. Le second, au-delà d'une révision constitutionnelle dont on parle continuellement, par l'existence de parlementaires suffisamment aguerris (et expérimentés) pour exercer pleinement les pouvoirs qui sont les leurs.

Décidément, non, l'Élysée ne vaut pas un César.